

# RAS JODOIGNE

## SAISON 2020-2021

La saison 2019-2020 s'est terminée précipitamment. Nous restons sur notre faim, nous n'avons pas pu terminer la saison classique ni les tournois de fin de saison mais cela n'a pas empêché tout le staff de penser et préparer la nouvelle saison.

Le comité de la RAS Jodoigne vous remercie de la confiance que vous lui avez accordé pour la saison qui s'est terminée. Nous savons que tout n'a pas été parfait, et nous travaillons pour que la nouvelle soit encore meilleure.

Nous vous communiquons déjà quelques informations pratiques.

1 La reprise des entrainements est prévue début aout 2020. Les horaires détaillés seront disponibles sur le site du club fin juin.

2 Le club alignera des équipes dans toutes les catégories : U6 (festifoot) au U19. **Les équipes U10 à U19 sont qualifiées pour jouer en séries provinciales**

3 L'ACFF a délivré pour la saison prochaine le LABEL 2 étoiles au club de la RAS Jodoigne.

#### 4 LA COTISATION.

PREMIERE AFFILIATION (U5) 180€

|                         | U14 à U19 | U10 à U13 | U6 à U9 |
|-------------------------|-----------|-----------|---------|
| 1 <sup>er</sup> enfant  | 280€      | 250€      | 220€    |
| 2 <sup>eme</sup> enfant | 260€      | 230€      | 200€    |
| 3 <sup>eme</sup> enfant | 230€      | 200€      | 170€    |

Cette cotisation devra **être régularisée au plus tard pour le 15 aout.**

Si le payement complet de la cotisation est effectif avant le [15 juillet 2020, 25€](#) pourra être déduit des montants ci-dessus.

Le montant de la cotisation est à verser sur le compte de l'ASBL  
« ECOLE DE JEUNES DE LA RAS JODOIGNE »

**BE64 7320 4017 7552**

**(Indiquer : Nom et prénom du joueur + catégorie).**

**Le montant de la cotisation comprend** : les collations après les matches à domicile et en déplacement/ les frais de Fédération / les assurances / eau / électricité / chauffage / lessive des équipements/ défraiements des formateurs./ entretien des terrains / achat matériel.

Ceci sera l'assurance pour nous comme pour vous que votre enfant sera bien inscrit à la RAS Jodoigne pour la saison 2020-2021.

Le fait de verser cette cotisation marque votre accord sur l'ensemble du règlement d'ordre intérieur (ROI). Ce règlement en constante évolution est accessible sur notre site internet.

Attention, étant donné les nombreux problèmes de paiements auxquels nous avons été confrontés cette saison, nous sommes obligés de prendre des dispositions. En cas de non-paiement de la cotisation au 15/09 ou d'un plan de paiements, et pour des raisons évidentes d'assurance, votre enfant ne pourra plus prendre part aux entraînements ainsi qu'aux matches ou tournois.

**Pour votre information, les *mutuelles délivrent un document* à faire compléter par le club, sur base duquel, elles vous remboursent une partie de votre cotisation.**

Le comité a désigné Frederic Peeters (0478/25.27.26 ou [rasjodoigne@hotmail.com](mailto:rasjodoigne@hotmail.com)) comme responsable du suivi des cotisations. Il vous est loisible de prendre contact avec lui pour obtenir des explications ou informations concernant cette cotisation.

**Le comité a également décidé d'offrir à tous les jeunes du club, deux foot pass pour la saison 2020-2021 donnant droit à l'entrée gratuite à tous les matches disputés à Jodoigne (jeunes mais également les matches des équipes adultes dont notamment la A qui évoluera en 3eme nationale).**

Pour les parents « assujettis à la TVA », une facture de sponsoring équivalente au montant de la cotisation augmenté de la TVA 21%, pourra être délivrée. La liste des parents-sponsors sera accessible sur le site web du club.

Cette année, le pack « équipement » d'une valeur de 100€ sera exclusivement disponible chez notre partenaire **PLANETE FOOT, Rue St Jean à Jodoigne**. Le paiement (100€) se faisant à l'enlèvement des fournitures.

Ce pack « équipement » comprendra le nouveau training, un survêtement/pull, le maillot d'entraînement, le short, les chaussettes, et un k-way.

Le pack sera disponible entre le 10 août et le 15 septembre pour enlèvement immédiat, passé cette date un délai de 15 jours sera nécessaire entre la commande et la livraison.

Nous vous rappelons que le port de l'équipement du club est obligatoire et que les joueurs devront être en ordre pour la reprise des championnats en septembre.

Bien à vous.

Le comité